

Malauzat

SAINT-GENEST L'ENFANT • LES MOULINS BLANCS



Bulletin municipal 2023



Lundi 2 mai l'alevinage de truite "fario" sur les cours d'eau de Saint-Genest l'Enfant.



Cérémonie 8 mai 2022



Cérémonie du 11 novembre en présence de Mme Maltrait Anne-Marie, conseillère départementale.



Verger Partagé - Compagnons de Marcoin
Budget Écocitoyen Puy-de-Dôme



École remise du label académique E3D

Sommaire

Infos pratiques, Édito	p. 3
Travaux	p. 4
Au fil des conseils municipaux	p. 6
Budget	p. 8
Informations communales	p. 9
DICRIM & PCS	p. 10
Terrain de PADEL	p. 11
Communication	p. 12
Mieux vivre ensemble	p. 13
Manifestations	p. 15
La vie de nos enfants	p. 16
CCAS	p. 18
Vie associative	p. 20
RLV – Intercommunalité	p. 26
Recensement	p. 27
A vos agendas	p. 28

Le magazine d'informations municipales de la Ville de Malauzat

Directeur de la publication :
Jean-Paul AYRAL, maire

Chargé de la communication :
Raphaël ROUSSY, adjoint

Crédits photos : Véronique Faure, Pierre-Franck Pappalardo, Raphaël Roussy, Sandra Serre (Directrice de l'école), Jacques Berrué, APE, Les compagnons de Marcoin, Joyeux Mitrons, Les Jardins de Jeanne et Clémence, Dynamic Malauzat, ESV, RLV.

Conception graphique et impression :
L'imprimeur, Mozac 04 73 38 82 95

Un enregistrement du magazine est disponible sur www.malauzat.fr dans la rubrique « Vie communale, Bulletins Municipaux »

www.malauzat.fr



Infos pratiques

Mairie

Tél : 04 73 79 20 06

Courriel : mairie.malauzat@wanadoo.fr

Internet : www.malauzat.fr

Ouverture du secrétariat au public

- Mardi : 9h - 12h & 14h - 17h
- Mercredi : 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h & 14h - 19h
- Les autres jours sur RDV uniquement

En raison de la crise sanitaire actuelle, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés ponctuellement. L'information est accessible sur notre site internet.

Permanence des élus

Le maire, sur rendez-vous à Malauzat, tous les vendredis de 15h à 19h.

Les adjoints, sur rendez-vous

C.C.A.S

Prendre rendez-vous au secrétariat

École Primaire de Malauzat

Tél. 09 67 32 15 28

Courriel : ecole.malauzat.63@ac-clermont.fr

Garderie – Centre de loisirs

Tél : 06 47 60 67 30

Cantine

Tél : 06 59 58 91 49

Urgence

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

Numéros utiles

ERDF Dépannage

Tél : 09 72 67 50 63

GRDF Raccordement et conseil

Tél : 09 69 36 35 34

SEMERAP

Tél : 04 73 15 38 38

Riom Limagne et Volcans

Tél : 04 73 67 11 00

Courriel : contact@rlv.eu

Infos

Edito



Chers Malauzaires,

La crise sanitaire est là pour la troisième année consécutive, certes moins violente qu'en 2020 mais elle sévit en même temps que la crise économique due au conflit Ukrainien : certains produits se font rares ce qui provoque des augmentations de prix insupportables pour chacun de nous et pour les collectivités.

Vous trouverez dans les pages suivantes les travaux qui ont été réalisés ou lancés en 2022. Certains ont pris du retard et en particulier le bâtiment modulaire pour l'école : ils vont finalement commencer en février prochain. Dans le cadre des économies d'énergie l'extinction de l'éclairage nocturne est effective depuis le mois d'octobre, l'éclairage du terrain de foot est également en cours d'évolution ; les fenêtres isolantes obsolètes de l'appartement école ont été remplacées ; un projet d'énergie renouvelable est en cours de réflexion (panneaux photovoltaïques au sol) : une réunion publique vous sera proposée sur ce sujet. Tous ces travaux diminueront nos dépenses de fonctionnement à court et moyen terme.

Les travaux des services techniques ont été perturbés tout au long de 2022 par des absences maladies, départ en retraite etc. Au dernier trimestre l'effectif, enfin stabilisé, a permis un fonctionnement normal dans le service bien que beaucoup de retard se soit accumulé et qu'il faudra résorber.

Au niveau de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans des évolutions sont en cours :

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sera approuvé en février prochain, il remplacera les PLU communaux actuels ; un pacte financier et fiscal a également été approuvé lors du dernier conseil communautaire ; prise en charge par RLV de la contribution financière au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Vous trouverez les détails sur le site internet de la communauté.

La fête du village début septembre fut un succès : les associations se sont fédérées pour apporter une animation que tout le monde a apprécié. Merci à tous les bénévoles, membres des associations qui ont œuvrés pour ce moment festif.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal et des employés, de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2023 : santé et réussite.

Bien à vous.

Jean-Paul Ayral, maire.

Rétrospective des travaux 2022

Malauzat

- Installation de deux nouveaux lampadaires chemin de Marcoin.
- Remplacement des fenêtres de l'appartement de l'école.
- Extinction nocturne.

Informatique

- Sécurisation des systèmes d'information de la mairie.
- Nouveau standard téléphonique.
- Nouveaux PC pour la mairie et les écoles.

Divers

- Radar pédagogique.



Baie de brassage



Nouveau standard téléphonique



Travaux Projets 2023

Saint-Genest l'Enfant – Les Moulins Blancs

- Réfection de l'abri bus à la mairie annexe.
- Pose d'un nouvel abri bus chemin de la pisciculture.
- Réfection des panneaux de basket.

Malauzat – Bourg

- Installation du modulaire 4^{ème} classe (en cours).
- Mise en place d'une nouvelle lisse métallique (main courante) au stade de football (en cours).
- Nouvel éclairage à LED au stade de football (Travaux en cours).
- Aire de stationnement pour le CEN, chemin de Marcoin.
- Mise en place d'une nouvelle signalisation, limitation 30 km/h et priorité à droite. Une information détaillée sera communiquée aux habitants à la fin des travaux.

Pour l'ensemble de la commune

- Modernisation de l'éclairage public avec le syndicat « territoire d'énergie Puy-de-Dôme » (anciennement SIEG).
- Restauration des bancs publics.
- Changement de tracteur.



Modulaire 4^e classe (simulation)



Zone Champ panneaux photovoltaïques

Projets en discussion

- Étude P.A.C. (Point d'Apport Collectif) avec le S.B.A.
Champ panneaux photovoltaïques
 - Surface utile : 3 ha
 - Usage : ancienne zone de stockage d'enrobés CD63
 - La zone serait compatible pour l'installation d'une centrale au sol de 3,6 MWc
- Réfection de la voirie rue Saint Gal.
- Réfection de la voirie lotissement « Champ des granges ».

Urbanisme :

Déclaration en ligne : Loi ELAN (dématérialisation)

La commune de Malauzat a mis en place le service de dématérialisation des demandes d'urbanisme. Vous pouvez retrouver le lien sur l'accueil de notre site internet.

Déclarations préalables de travaux

Pour rappel, ce qui a changé depuis le 1^{er} janvier 2021.

À la suite des délibérations du 27 juillet 2020 en conseil municipal, et à partir du 1^{er} janvier 2021, il devient **OBLIGATOIRE** de déclarer les travaux suivants :

- Édification des clôtures (Délibération 2020-032).
- Ravalements de façades (Délibération 2020-033).
- Permis de démolir (Délibération 2020-034).

L'objet des délibérations est en application des articles R412-12d, R421-17-1 et R421-27 du code de l'urbanisme.

En bref !

Pour toutes questions, avant de commander ou de réaliser les travaux pensez à passer à la mairie, vous éviterez des désagréments.



Sous la présidence de Jean-Paul AYRAL, maire de la commune de Malauzat, l'équipe municipale s'est réunie 11 fois entre janvier et décembre 2022 en Conseil Municipal. Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus de séances sur notre site internet www.malauzat.fr dans la rubrique « Vie communale, CR des séances du Conseil Municipal »

SEANCE DU 31 JANVIER

Convention pour la stérilisation des chats libres avec l'APA

L'Association Protectrice des Animaux lance une campagne de stérilisation des chats errants (sans propriétaires) de février à fin avril

SEANCE DU 28 FEVRIER

Conventions de télétransmission avec la préfecture

Deux conventions doivent être passées entre le représentant de l'état et la commune de Malauzat pour la transmission électronique des actes au représentant de l'état (1 pour la commune, 1 pour le CCAS).

Ces conventions permettront l'utilisation de notre module Berger Levrault Pack BL DEMAT (Échanges sécurisés).

Éclairage stade football les Beaumes.

Lors des conseils municipaux du 17 mai 2021 et du 31 janvier 2022, nous avons informé le conseil municipal de notre intention de changer les lumières existantes du terrain de football qui consomment beaucoup d'électricité par de nouveaux éclairages par LED's sur mats acier.

Le syndicat « Territoire d'énergie » nous a fait parvenir le devis pour les travaux le 19 janvier 2022. L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques à la date d'établissement du projet, s'élève à 34 000,00 € HT.

Conformément aux décisions prises par son Comité, le S.I.E.G. peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant H.T. et en demandant à la Commune un fond de concours égal à 50% de ce montant auquel s'ajoute l'intégralité du montant T.T.C. de l'Écotaxe, soit : 17 001,92 €.

Éclairage public

Objectifs

Économique : un gain sur la facture d'électricité (entre 6000€-SIEG et 10000€-DHUME). Aujourd'hui l'extinction existe avec une lampe sur deux (23h00 à 5h00)

Modernisation du réseau et installation du système d'éclairage public. Environnementale et écologique par Modernisation du réseau et installation du système d'éclairage public; environnementale et écologique.

Effort de l'économie d'énergie au globale en France (Blackout). Se mettre au diapason des autres communes environnantes.

Définition des heures en été : 23h00 à 5h00 et pas d'éclairage public de juin à juillet.

Définition des heures en hiver : 23h00 à 5h00

SEANCE DU 28 MARS

Administration

- Conventions SEMERAP
- Balayage mécanique des voiries
- Vérification des poteaux d'incendie
- Entretien des avaloirs du réseau d'eaux pluviales
- Convention RASED

Une convention nous lie avec la commune de Riom, qui est la structure porteuse de la circonscription, et chargée notamment de procéder à l'appel des fonds auprès de toutes les communes du territoire de Riom Limagne et Volcans pour assurer les dépenses de fonctionnement.

Le coût est fixé à 1 € par élève scolarisé sur la commune. La durée de la convention est de 1 an renouvelable 2 fois.

Finances communales

Subventions

- Demande de subvention Prévention routière
 - Demande de subventions France Handicap
- Remplacement du tracteur Massey Ferguson par un nouveau tracteur New Holland

SEANCE DU 14 AVRIL

- CA 2021
- Compte de Gestion 2021
- Affectation résultat 2021
- Taxes communales 2022
- Budget primitif 2022

SEANCE DU 30 MAI

Travaux et matériels

- Réseaux informatique et standard téléphonique (mairie) o Matériels ateliers municipaux (info).
- Chariot pour la cantine
- Remplacement fenêtre de l'appartement de l'école
- Tables de pique-nique pour le périscolaire

Finances

- Subventions des associations
- Taux taxe foncier non bâti (TFNB)
- Remise de chèques



SEANCE DU 25 JUILLET

Travaux et matériels

- Radar pédagogique

Administration

- Convention RLV ADS (version dématérialisée)
- Tableau des effectifs
- Désignation d'un référent pour lutte contre l'ambroisie
- Nom de Saint Genest l'enfant
- Finances
- Informations et questions diverses

SEANCE DU 29 AOUT

Travaux et matériels

- Ordinateurs école
- Électroménager service technique
- Poste à souder
- Fournitures supplémentaires radar pédagogique

Administration

- Convention d'adhésion CDG – assistance retraite
- Correspondant incendie et secours
- AdhésionRGPD63
- ALSH
- MAJ Tableau des effectifs

Finances

- Tarifs publics 2022/2023

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE

Travaux et matériels

- Réfection de la main courant au stade de football
- Achat taille haies

Administration

- M57 : le nouveau référentiel budgétaire et comptable pour les collectivités
- Convention d'accueil des gens du voyage
- Tableau des effectifs

Finances

- Consultation emprunt

SEANCE DU 25 OCTOBRE

Travaux et matériels

- Modulaire
- Restauration four communal (parquet et solivage)

Administration

- Numérisation des actes
- DICRIM
- PCS
- Signature du nouveau contrat d'assurance statutaire

Petite Enfance

- Convention Clair Matin
- CEJ 2022

Finances

- Consultation Emprunt

SEANCE DU 21 NOVEMBRE

Travaux et matériels

- Panneaux de signalisation
- PC Accueil mairie
- Mobilier

Administration

- Tableau des effectifs
- Rétrocession lotissements
- Assurance SMACL
- Signature du nouveau contrat assurance statutaire
- Dérogation à la règle du repos dominical dans les commerces de détail 2023

Finances

- Autorisation paiement fractionné 4^{ème} classe
- Décisions modificatives

SEANCE DU 12 DECEMBRE

Travaux et matériels

- Panneaux de signalisation
- Chariot de ménage cantine
- Main courante

Administration

- PLU
- Projet champ panneaux photovoltaïques

Finances

- Cauton salle polyvalente
- Frais de déplacement recenseurs
- Loyer appartement école

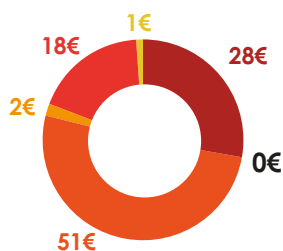


Un budget maîtrisé et stabilisé

LES CHIFFRES du Compte Administratif 2021

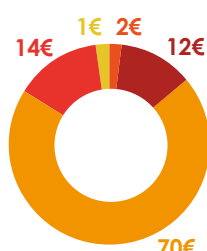
Fonctionnement

Les **664 998 €** de dépenses réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante (pour 100€ de dépenses) :



- Charges à caractère général (Énergie, Fournitures, cantine)
- Charges de personnel
- Atténuation de charges
- Charges de gestion courante (Subventions autres communes, indemnités élus, CCAS, IEG...)
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

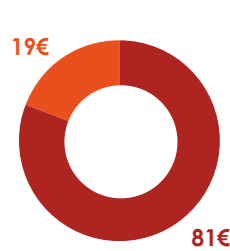
Les **757 830 €** de recettes réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante (pour 100€ de dépenses) :



- Atténuation de charges
- Produits de service (cantine, garderie, concession,)
- Impôts et Taxes
- Dotations et Participations (État, Départements, CAF)
- Produits exceptionnels

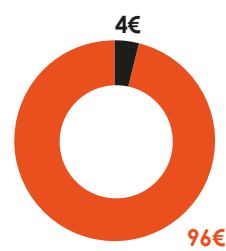
Investissement

Les **142 894 €** de dépenses réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante (pour 100€ de dépenses) :



- Équipement
- Financière

Les **218 367 €** de recettes réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante (pour 100€ de dépenses) :



- Équipement (subventions)
- Financière (TVA, Taxe aménagement...)

Encours de la dette au 31 décembre :

202 € / habitant avec une moyenne des communes RLV de **438 € / habitant**

Taxes

Augmentation du taux des taxes communales de 2 % soit :

- TFB à 36,96 %
- TFNB à 76,13 %

Cette augmentation des taux génère un produit supplémentaire de 10 200 € annuel pour la commune. Pour rappel la taxe d'habitation est en voie de disparaître pour tous les ménages.

Les valeurs sont exprimées en % et correspondent à la part communale prélevées sur votre taxe foncière.

Évolutions des 2 taxes des ménages

	2021	2022
Habitation		
Foncier Bâti	36,24	36,96
Foncier Non Bâti	74,50	76,13

Prévisionnel 2022

Le budget global prévisionnel de la commune pour l'année 2022 (fonctionnement et investissement) s'élève à **1 450 186,45 €**.



Tarifs publics fixes par Délibération du conseil municipal

Du 29 août 2022

Garderie scolaire

Garderie et TAP* :	2,45 €
TAP* uniquement :	1,55 €
TAP (*) : Temps d'Activité Périscolaire	

Garderie : le mercredi

Toute plage d'accueil entamée est due en totalité. En cas de dépassement de la durée d'accueil au-delà de 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis et au-delà de 17h30 le mercredi en extrascolaire ou 13h30 en périscolaire, une facturation exceptionnelle de 6,30 € pourrait être appliquée.

De 7h30 à 13h30 (**):	2,45 €
De 13h30 à 17h30 (**):	5,30 €
De 7h30 à 17h30 (**):	5,30 €
(**) : Tarifs fixes	

Cantine

Repas enfant (**):	4,80 €
Repas adulte (enseignants et personnel communal):	6,30 €
Tarif spécial préparation repas « cause allergies »:	2,60 €

Application du principe des tarifs dégressifs, à la restauration scolaire comme à la garderie scolaire, calés sur une grille de quotients familiaux permettant de moduler la participation des familles en fonction de leurs ressources.

Taxe d'occupation du domaine public

Droits de place de marchands ambulants :	5,50€ / véhicule / jour
--	-------------------------

Location des salles Polyvalentes

Par délibération du CM du 27 août 2010, les demandes de location de salles polyvalentes par des particuliers ne sont temporairement plus acceptées !

Les locations sont gratuites pour les associations de la commune déclarées comme telles en Mairie ou les associations et organismes extérieurs, agissant dans un but non lucratif et ouvert au public. Pour les associations ou organismes ne répondant pas aux conditions précédemment citées, les locations sont consenties selon les tarifs en vigueur. Aucune réservation de salle par téléphone ! Pour toutes demandes de location, disponibilités et horaires, conditions d'utilisation, documents à fournir ou formalités à accomplir, etc..., s'adresser au secrétariat de la mairie.

Concessions

Columbarium

15 ans :	212 €
30 ans :	424 €
50 ans :	530 €

L'accès au jardin du souvenir demeure libre et gratuit sauf la plaquette d'identification à apposer sur la colonne au tarif de :

Plaques Columbarium :	70 €
-----------------------------	------

Cimetière

Perpétuelles

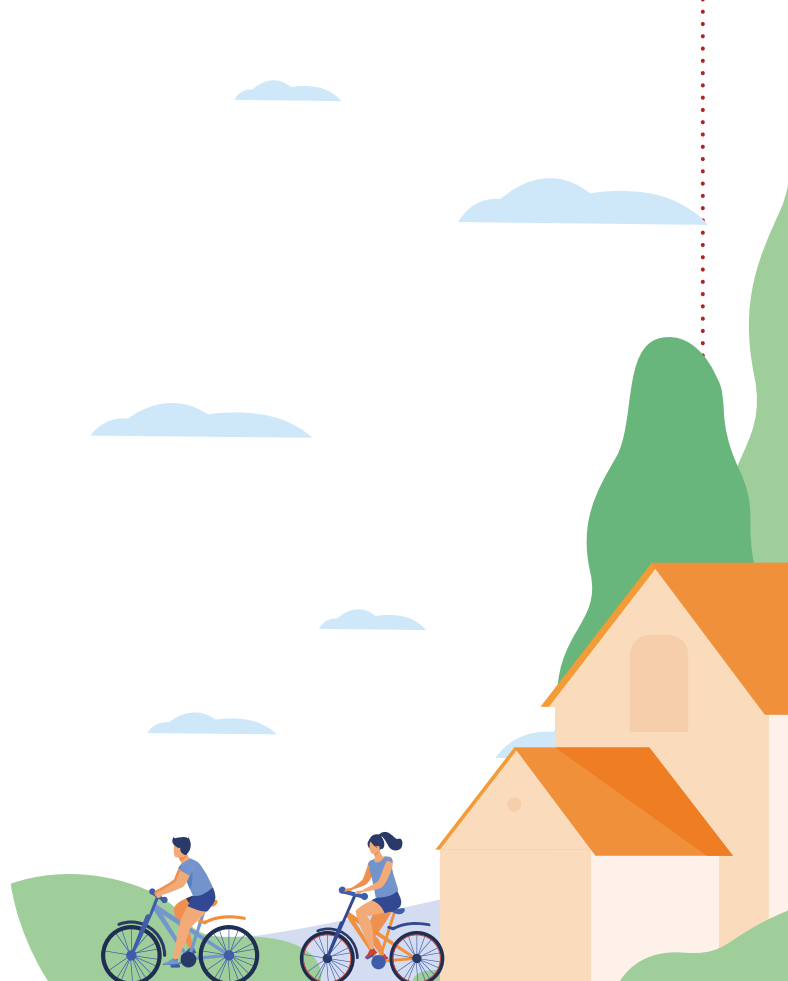
2,50m ² (3 places) :	340 €
5,00m ² (6 places) :	566 €

Trentenaires

2,50m ² (3 places) :	202 €
---------------------------------------	-------

Tarification reproduction documents

Photocopie A4 – Noir et Blanc :	0,25 €
Photocopie A4 – Couleur :	0,45 €
Photocopie A3 – Noir et blanc :	0,35 €
Photocopie A3 – Couleur :	0,60 €





La sécurité des habitants de MALAUZAT est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

À cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document qui vous a été distribué fin 2022 dans vos boîtes, vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'évènement. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ne doit pas faire oublier les autres risques qui ne seraient pas identifiés dans ce livret et pour lesquels vous seriez alertés par nos services.

En complément de ce travail d'information, la commune vient d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'évènement.

Votre canal d'alerte : ComMaVille (voir page 13 du bulletin municipal)

Affichage réglementaire

Un affichage est présent sur Malauzat et Saint Genest l'enfant afin d'indiquer les mesures à prendre en cas de danger ou d'alerte.

Un nouveau Moyen d'Alerte : le dispositif FR-Alert



FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022 (dans plusieurs départements), **FR-Alert permet de prévenir en temps réel**

toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent ou un risque majeur, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux. La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur votre téléphone. En fonction de la marque du téléphone mobile, de l'opérateur et de l'endroit dans lequel vous vous trouvez au moment de l'envoi de l'alerte, des délais de réception différents des notifications pourront être constatés. Cet outil est complémentaire aux systèmes d'alerte existants (plus de 2 000 sirènes raccordées à un logiciel de déclenchement à distance, l'activation des médias TV et radio pour diffusion des messages d'alerte et d'information sur leurs antennes ainsi que la mobilisation des comptes institutionnels sur les réseaux sociaux...) et constitue une réponse adaptée à un large périmètre de risques et de menaces.

FR-ALERT, c'est quoi exactement ?

FR-Alert est un système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger. Ce dispositif sera opérationnel partout en France hexagonale et en outre-mer en juin 2022.

Ce système permet de compléter les dispositifs d'alerte des populations existants en permettant d'alerter, au travers de la téléphonie mobile, sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et d'indiquer les actions et comportements à adopter pour se prémunir de ces dangers ou réduire autant que possible l'exposition aux effets de ces menaces.

Les notifications pourront transmettre des informations sur :

- La nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...) ;
- L'autorité qui diffuse l'alerte ;
- La localisation du danger (établissement, quartier, commune, agglomération, département, etc.) ;
- L'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...) ;
- Le cas échéant un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.
- Outre la notification d'alerte, des informations complémentaires relatives à l'évolution de la situation seront diffusées par le même canal dans la même zone géographique : précisions sur la nature du danger, la zone géographique concernée, sur les comportements à adopter...

La fin de l'alerte fera également l'objet de l'envoi d'une notification.

Plus d'informations

https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Nos-missions/L-alerte-et-l-information-des-populations/Dispositif-FR-Alert#132972_children

Collecte des déchets : en janvier, c'est la collecte alternée !

Au 1^{er} janvier 2023, les jours et fréquences de collecte de vos bacs évoluent.

Avec l'amélioration des gestes de tri et de réduction des déchets, vous avez réduit significativement votre production. Votre bac vert est collecté en moyenne moins d'une fois toutes les 3 semaines (15 fois en 2021, données issues des collectes). Le SBA s'est adapté aux nouveaux comportements en optimisant les tournées.

Ainsi, en 2023, la collecte alternée sera mise en place sur la commune : une semaine le bac vert, la semaine suivante le bac jaune, le même jour de la semaine.

Cette optimisation va permettre de supprimer 25 tournées de collecte chaque semaine, soit l'équivalent de 15 000 km par mois parcourus par les camions !

Pour vous, cela signifie un nouveau calendrier de collecte dès le 1^{er} janvier 2023.

Votre nouveau calendrier sera envoyé à votre domicile. Il sera également disponible sur le site internet www.sba63.fr, rubrique «Collecter». Il sera également possible de changer la taille de votre bac, si nécessaire.



La collecte, dans les meilleures conditions



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je le rentre une fois vidé*



Je sors mon bac lorsqu'il est plein



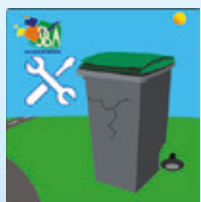
Mon bac doit être identifié et équipé d'une puce électronique



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je trie les recyclables en vrac dans le bac jaune et dans le P.A.V. jaune



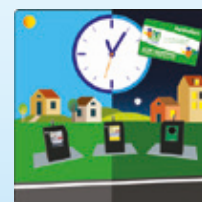
La réparation de mon bac est à la charge du SBA



J'apporte mes déchets volumineux et mes déchets dangereux en déchèterie



Un bac trop pleins ou avec des sacs à côté est comptabilisé deux fois



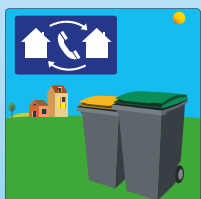
Avec ma carte, j'ai accès à tous les P.A.V. de ma commune et en déchèterie, quand je veux



Je ne dépose pas de sacs à côté des P.A.V. : c'est un dépôt sauvage



J'effectue le tri et ne dépose pas de déchets non-conformes dans le P.A.V.



Je contacte le SBA en cas de déménagement / emménagement



Je jette mes papiers et mes cartons en déchèterie ou dans les P.A.V. en centre ville.
C'est gratuit !



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

* Si vous n'avez pas de solution pour rentrer votre bac dans votre propriété, le SBA peut vous fournir un bac verrouillable. Contactez-nous.



UNE QUALITÉ DE VIE AMÉLIORÉE



La lumière intrusive impacte le **sommeil et dérègle le rythme biologique** (insomnies...).



Environ 20% des français déclarent être gênés par l'éclairage public.

INSÉCURITÉ IDÉES REÇUES

- 80% des faits ont lieu en journée (cambrjolages, vols de véhicules...)
- Sur une voie non éclairée : ralentissement naturel et meilleure visibilité des autres véhicules.

Contrairement à ce que l'on peut penser, l'**extinction de nuit n'engendre pas une augmentation des cambriolages, agressions ou accidents de la route...**

UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE



28% des vertébrés
64% des invertébrés
vivent partiellement ou totalement la nuit

La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit.

La lumière perturbe :

- leurs cycles de vie
- leur comportement,
- leurs déplacements
- leur alimentation

La lumière artificielle est conçue exclusivement pour les humains et leur vision.

Les communes pratiquant l'extinction de nuit depuis 2018



32% d'économies d'énergie
25% d'économies financières

Accompagnée par la gendarmerie et des enquêtes réalisées sur le terrain, la commune a pu observer que l'extinction n'a pas eu d'incidence sur la délinquance.

Un site internet



De nombreuses informations et activités à retrouver dans notre site internet de MALAUZAT.

Un nouveau site internet a été mis en place depuis début septembre 2020. Pour rappel voici le lien vers le site de la commune de Malauzat : <http://www.malauzat.fr>

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de la commune, rubrique actus.

Une application

ComMaVille une application afin d'alerter, diffuser, solliciter, communiquer.

Recevoir les informations de la commune à travers une application dédiée est désormais possible. Aussi facile que de recevoir un SMS, les notifications signalent les informations communiquées par la ville. L'actualité de la commune est désormais à portée de main (smartphone ou tablettes) en téléchargeant gratuitement ComMaVille sur Google Play ou sur l'Apple store.

Départ en retraite



Récemment, la municipalité a rendu hommage à son agent communal Julio Coelho à l'occasion de son départ à la retraite. Élus (anciens et actuels), personnel de l'école et collègues étaient présents pour lui rendre hommage.

José Fournier ancien adjoint au Maire est revenu avec beaucoup d'émotion sur la carrière du nouveau retraité :

Dix-huit années au service de la commune de MALAUZAT. Julio est arrivé à Malauzat le 4 avril 2004 pour renforcer l'équipe et sa carrière s'est terminée le 31 mars 2022.

Tout au long de sa carrière, il a su s'adapter et développer de multiples compétences, de l'entretien de la voirie aux bâtiments en passant par les espaces verts. Il fut notre couteau suisse, un véritable homme à tout faire.

De ces interventions pour déneiger le week-end, installer les arroseurs du terrain de foot en dehors de ces heures de travail, Julio a toujours su montrer un dévouement sans faille.

Nous nous souviendrons aussi de son engagement lors de la construction des vestiaires du foot ou des ateliers municipaux. Son expérience fut d'une grande utilité.

Le maire, Jean-Paul Ayrat, les adjoints, l'ensemble du conseil municipal, les anciens élus et les salariés de la commune te souhaitons une très longue et bonne retraite.

Manifestations

Malauzat en fête

La fête du village s'est déroulée cette année le 10 septembre 2022.

De nombreux malauzais ont pu participer à de nombreuses activités animées par nos associations tout au long de cette magnifique journée ensoleillée.

Le samedi matin, tout a commencé par une marche autour de Malauzat et St-Genest l'Enfant.

Une escale à Saint Genest l'Enfant a permis la rencontre avec les associations.

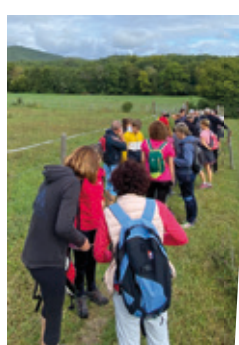
La matinée se terminant par un bon repas cuit au feu de bois et proposé par les pétanqueurs.

L'après-midi une activité « jeu de pétanque » a permis l'organisation de nombreuses parties.

La fin de soirée s'est déroulée comme les autres années au four à pain où les associations ont pu proposer des pizzas, et des planches de charcuterie le tout en musique.

Une nouveauté cette année c'est l'animation « Des jeux d'antan » qui a permis aux enfants de se divertir tout au long de la soirée.

Merci à l'ensemble des associations et des participants à cet événement qui nous rassemble chaque année dans la joie et la bonne humeur.



1350 Euros pour le Téléthon à MALAUZAT

Après plusieurs jours d'intenses préparatifs, ramassage du bois, allumage du four communal, corvée de pluches, préparation de la salle, et cuisson des différents plats, les associations malauzaises ont vu le fruit de leurs efforts récompensés, le samedi 3 décembre, avec 97 repas servis dans la salle des fêtes du Bourg au profit du Téléthon. Pieds de cochon, rôti de porc, fromage et pomme aux pommes ont ravi le palais de tous les convives, tous les inscrits ayant répondu présents malgré une météo très hivernale. Très convivial, ce repas pris en commun a permis la réalisation d'un bénéfice de 1350 euros, entièrement reversé au Téléthon. A noter, les 11 courageux qui ont bravé le froid en participant à la randonnée matinale.



Dans une salle des fêtes bien remplie, les Malauzais ont répondu présents au repas du Téléthon

Rendez-vous est pris pour 2023, les organisateurs comptant bien dépasser le chiffre 100 pour pérenniser et améliorer la prestation.



Pralines, patrimoine et savoir faire "buller au pays de charlieu"



Journée conviviale organisée par le CCAS de Malauzat. Les aînés de la commune se sont retrouvés le Jeudi 15 septembre dernier pour une journée de visite à la découverte du pays Roannais.

Au programme de la matinée, initiation à la fabrication artisanale de la praline rose, visite ponctuée de dégustations bien appréciées par le groupe (pralines - chocolat - amandes grillées et brioches aux pralines). Poursuite de la journée en direction du village de Charlieu pour une pause méridienne au Grand Café autour d'un repas aux saveurs d'une cuisine locale et traditionnelle.

Après s'être rassasié de ses mets copieux et délicieux, la troupe a arpenté les ruelles de la ville à la découverte de ses trésors historiques et culturels pour finir par la visite incontournable de l'abbaye bénédictine, site magnifique.

Plan canicule - information

Il est déclenché en période de fortes chaleurs sur prescription du Préfet.

Chaque année, dans le cadre du plan canicule, la ville de Malauzat met en place un registre nominatif afin d'y recenser les personnes vulnérables. Sur ce registre peuvent être inscrites les personnes de plus de 65 ans, ou les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à Malauzat et à leur domicile ainsi que les personnes adultes handicapées.

Les inscriptions sont à effectuer en mairie, auprès du secrétariat. Cette demande peut être faite par la personne elle-même ou par un proche.

Renseignements au 04.73.79.20.06

Activités sur la commune en partenariat avec le clic

Tous les ans le CCAS en partenariat avec le CLIC de Riom accueille des activités au sein de nos structures. En 2022 cinq cycles ont été proposés :

- Un atelier gymnastique douce et adaptée animée par une professionnelle de GE sport qui a fonctionné tout au long de l'année et qui continue actuellement
- Un atelier Mémoire repartit sur 14 séances de janvier à juillet
- Deux ateliers sophrologie présentés par des Sophrologues professionnelles : 5 séances de février à fin mars et 6 séances sur novembre et décembre
- Un atelier de 3 séances d'apprentissage à l'automassage

Ces activités vous sont proposées gratuitement après inscription auprès du CLIC ou du CCAS (dans la limite des places disponibles).

Pour recevoir les informations du CCAS, merci de nous transmettre votre adresse mail si ce n'est déjà fait.



Repas des aînés 2022, un moment attendu

Ayant été repoussé pour raisons sanitaires, le repas des aînés a quand même eu lieu le samedi 7 mai à la Salle polyvalent de Malauzat. Tous les convives se sont retrouvés pour y déguster un repas festif et copieux concocté par le traiteur Solignat et animé par l'Orchestre de Michel Fougeroux. Quelques-uns se sont même tentés à esquisser quelques pas de danse, contents de pouvoir enfin profiter de cet instant de retrouvaille. Tout était au rendez-vous pour passer un bon moment de partage et de convivialité. Le prochain rendez-vous est fixé au 29 avril prochain.



Participation à la semaine bleue

La semaine bleue 2022 s'est déroulée du 5 au 9 octobre en partenariat avec le CLIC et la participation de plusieurs communes tout au long de la semaine. Cette année à Malauzat les activités ont été proposées le vendredi 7 octobre à la salle de Saint Genest l'enfant à partir de 15h. Au programme de cette après-midi : randonnées autour des moulins de Saint Genest l'Enfant au fil de l'eau suivies par un apéritif dinatoire musical. Les groupes sont partis à la découverte du patrimoine de Saint Genest l'Enfant, guidés par les membres du CCAS qui ont animé brillamment ces randonnées par un récit détaillé et historique des lieux. Quelques particuliers ont accepté de nous ouvrir les portes de leurs propriétés afin d'y découvrir les vestiges des mécanismes qui servaient autrefois au fonctionnement des moulins. Un grand merci à eux. Après une balade riche et bien rythmée, les participants ont pu profiter d'un délicieux buffet et d'un apéritif offert par le CCAS et préparés par ses membres. Pour accompagner ce moment festif, l'association Bleusin'you a interprété quelques morceaux choisis de leur répertoire que les convives ont pu reprendre en cœur.

La vie de nos enfants

Pour l'année scolaire 2022/2023, l'équipe pédagogique de l'école de Malauzat est composée ainsi :

- Virginie Montel et Flavie Delair enseignantes en PS/MS. Elles sont accompagnées par Mme Hugon Eliane (ATSEM)
- Sandra Serre, directrice de l'école, enseignante en GS/CP. Flavie Delair assure le remplacement administratif de la directrice le vendredi et un mercredi sur quatre.
- Maëlle Lauradoux enseignante en CE1/CE2.
- Marie-Cécile Villela enseignante en CM1/CM2.

L'école accueille 76 élèves. Tous ces élèves sont répartis sur 4 classes de la façon suivante :

- 18 CM1/CM2 (11 CM1 / 7 CM2)
- 23 CE1/CE2 (11 CE1 / 12 CE2)
- 14 GS/ CP (7GS /7CP)
- 21 PS/MS (10 PS/11 MS)

L'équipe est complétée par Sébastien Pradeux qui intervient pour les activités physiques et sportives.

Les projets et sorties scolaires

Voyage scolaire à Lyon les 29 et 30 juin 2022 pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2. Au programme visite de l'aquarium de Lyon et participation à un atelier de sensibilisation sur les impacts de la pollution plastique sur la biodiversité. Visite du musée des Confluences.

Juillet 2022 : Sortie scolaire à la ferme de la Moulerette pour les PS/MS/GS et les CP



Juin 2022 : Remise du diplôme académique « Label E3D » qui récompense les écoles en démarche globale de développement durable.



Visite du musée MILLEFORMES à Clermont-Ferrand pour la classe de maternelle



Plantation d'une haie pour végétaliser la cour de l'école



Sciences : en septembre sortie à l'école des sciences de Châteauneuf les bains pour une découverte des microorganismes présents dans notre quotidien pour les classes de GS/CP et CE1/CE2.



Projet « culture et patrimoine » : randonnée au Puy des Goules dans le cadre du 50^e anniversaire de la convention du patrimoine mondial de l'Unesco.



Mise en place d'ateliers coopératifs regroupant les différents niveaux de classe : découverte du light painting, productions plastiques collectives, jeux et sports coopératifs...



Pour tous les projets passés et à venir, l'équipe pédagogique tient à remercier la municipalité de Malaizat, l'équipe périscolaire et l'APE (Association des Parents d'Elèves) pour leur soutien et leur collaboration, qui permettent d'établir une relation de confiance, gage de réussite et de bien-être à l'école pour les enfants.

Merci aussi à tous les parents qui nous accompagnent et qui participent à nos projets tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2023.

Pré-inscriptions école

Afin de préparer au mieux la rentrée 2023-2024, l'école recense les enfants nés en 2020 qui feront leur rentrée en septembre 2023. Merci de vous faire connaître auprès de la directrice le plus tôt possible (de préférence le vendredi) en appelant le 09 67 32 15 28 ou par envoi d'un mail ecole.malaizat.63@ac-clermont.fr.

Nous invitons aussi les nouveaux arrivants sur la commune à se manifester au plus vite pour scolariser leurs enfants à Malaizat.

A.P.E. 2022-2023

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE PRIMAIRE LA GRANDE OURSE

LE BUREAU



Président
Stéphane MARTIN



Vice-Président
Olivier CHABAUD



Trésorier
Benjamin REIGNER



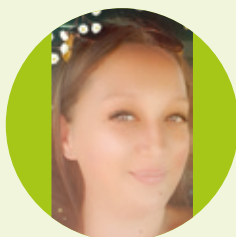
Vice-Trésorier
Vincent RODARIE



Secrétaire
Violaine FOURNIER



Secrétaire
Cynthia RAVEL



Secrétaire
Laëtitia CUSNIEUX

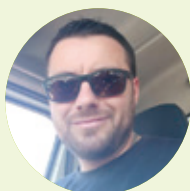


Secrétaire
Julie CHIAB



Community Manager
Blandine BRUGIERE

COMMISSAIRES



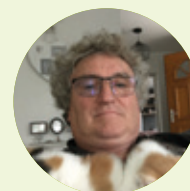
Thierry GIRAUDAT



Florence DEVROE



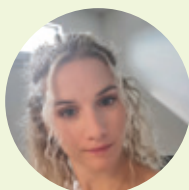
Laëtitia PASSELAIGUE PEREIRA



Marc OLIVIER



Mathieu CAMPREDON



Pauline COHADE



Tiphany VAN DER ELST



Emmanuelle MARTINEZ

Numéro de téléphone A.P.E : 07 71 61 02 16

Suivez-nous sur Facebook « APE école de la grande ourse Malauzat »

ape-malauzat@hotmail.fr



L'A.P.E a pour but de collecter de l'argent à travers des actions menées tout au long de l'année en vue d'aider les maîtresses dans leurs projets pédagogiques, d'en faire profiter les enfants et d'animer le village, le tout dans la convivialité et la bonne humeur.

L'A.P.E en quelques chiffres :

- **17 membres actifs** travaillant sur les projets
- **10 actions** dont 2 manifestations phares : vide grenier, fête de l'école
- **8 réunions** sur l'année
- **1 subvention** donnée à l'école tous les ans (pour soutenir les projets pédagogiques) pour l'année 2021-2022 don de **3000€**

**L'A.P.E RECRUTE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE,
TOUT LE MONDE EST LE BIENVENU**

Manifestation 2021-2022

- **05/12/21** : vente sapins de Noël
- **16/12/21** : distribution cadeaux enfants par le père Noël choisi parmi une liste de 24 jouets.
- **05/03/22** : carnaval, défilé dans les rues de Malauzat
- **08/05/22** : vide grenier
- **25/06/22** : baptême de l'air des CM2 + découverte de la caserne d'Aulnat
- **02/07/22** : kermesse de l'école

Manifestation 2022-2023

Lancement d'un sondage Facebook afin de prendre en considération le choix des personnes

- **16/10/22** : petits déjeuners
- **31/10/22** : Halloween présence d'un Food truck " Chez Flavia "
- **16/12/22** : marché de Noël + distribution des cadeaux aux enfants par le père Noël
- **Février ou mars 2023** : Carnaval
- **02/04/23** : vide grenier
- **Mai 2023** : petit déjeuner
- **Juin** : baptême de l'air des CM2
- **01/07/22** : kermesse fête de l'APE





Les Jardins de Jeanne et Clémence



L'association des Jardins de Jeanne et Clémence, au cours du printemps 2022 a participé à la journée de « nettoyons la nature ».

En partenariat avec France Nature Environnement 63 nous avons organisé une journée de formation sur l'évaluation des haies sur le chemin de Marcoin et le chemin des Ratiers. Le but étant de connaître la variété d'arbres et arbustes qui la composent.

On n'oublie pas qu'il est déconseillé de couper les haies entre le 15 mars et le 31 juillet.

Cela dans le but de protéger la nidification des oiseaux, mais aussi la reproduction d'autres espèces.



Des membres de notre association, continuent de faire des repérages sur la présence des hérissons, amis des jardiniers. Si vous en apercevez dans votre jardin, laissez quelques bouts de bois, des feuilles mortes, des herbes séchées sur le sol afin que le hérisson puisse construire son nid. Si vous en découvrez un lors d'une promenade merci de nous en signaler la présence. Faites-nous parvenir l'information à l'adresse

électronique : jardinsdejeanneetclemence@gmail.com. Pour rappel : Le hérisson est une espèce protégée au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement. Pour celles et ceux qui les pourchassent et les tuent, la peine encourue est une amende de 150 000 euros et 3 ans d'emprisonnement.

A l'occasion de la fête du village, nous avons mis en place des jeux d'antan à destination des enfants. Ceux-ci étaient nombreux à participer, ce qui a permis aux parents de pouvoir se restaurer dans la tranquillité, la détente et la bonne humeur. Les éclats de rire, la joie des enfants, ont été notre récompense.

Le repas annuel de l'association s'est déroulé le dimanche 13 novembre 2022. Le repas était excellent merci à Laure et Christiane. Les retours ont été très élogieux ! Nous remercions aussi Robert, pour le choix des vins. L'ambiance était chaleureuse, les lots proposés et gagnés ont fait la joie du plus grand nombre. A l'année prochaine ! Merci à Mr le maire et à son équipe municipale de nous avoir prêté la salle polyvalente.



ANNEE 2023 : Nos projets

Nous procéderons dès janvier 2023 au **renouvellement des adhésions** de l'association des Jardins de Jeanne et Clémence interrompus depuis 2019 année de la Covid19.

Nous envisageons de renouveler l'opération « **formation haies** » en partenariat avec France Nature Environnement 63, qui consiste en une reconnaissance des essences, et de procéder à leur classification sur notre commune.

Le projet de « **lecture à voix haute** » à partir de lettres de soldats de la grande guerre aura bien lieu en 2023. La difficulté technique de travailler à partir de plaques de verre a nécessité une attention toute particulière, minutieuse ce qui a retardé notre projet en 2022.

2023 sera aussi le renouvellement du **repas annuel**, qui marque un temps d'échange de partage, et qui représente le fil rouge de l'association : le lien intergénérationnel.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée, pour vous souhaiter à tous une bonne année 2023 moins morose et avec des rêves en devenir.

Le bureau

Amicale des pétanqueurs de Malauzat

L'amicale des Pétanqueurs a organisé durant l'année 2022 différentes manifestations

Le 15 janvier il était prévu le partage de la Galette, mais a dû être annulé cause COVID, toutefois nous avons pu distribuer les cartes de membres ainsi que les licences.

Le 12 Mars nous avons organisé un Concours de belote (24 équipes présentes) suivi d'un repas convivial 50 personnes.

Le 30 Avril Concours de Pétanque (58 équipes) – suivi d'un repas 35 personnes

Les 4 et 5 Juin nous avons effectué notre traditionnel Week-End en Ballade – remontée des écluses de Béziers – Pique-Nique - visite de l'Abbaye de FONTFROIDE – Gruissan – Direction Narbonne – Hôtel + Restaurant – le lendemain visite de Narbonne – A midi **Repas AUX GRANDS BUFFETS à NARBONNE** – Après midi visite de PEZENAS – Puis dernier Pique-Nique – Un Week End mémorable et ensoleillé.



Le 10 Septembre participation à la fête du village dans le cadre d'un repas le midi où nous avons eu 67 personnes et un jeu de pétanque amical l'après-midi.

Le 8 octobre dernier concours de pétanque pour lequel il y avait 34 doublettes et un repas le soir très apprécié des convives (55 personnes).

Le 05 Novembre Assemblée Générale, nous étions 41 adhérents, AG suivie d'un repas toujours aussi convivial au Restaurant « la MAISON ROUGE » à CEBAZAT (49 participants).

Tous les mercredi et vendredi après-midi les « pétanqueurs » se retrouvent sur le terrain de pétanque, quel que soit le temps, pour le plaisir de jouer à la pétanque, d'être ensemble, et de créer une activité conviviale dans la commune.

Le bureau se compose ainsi

Présidente : Martine BORIE

Vice-Président : José MAGRO

Trésorière : Christiane BOURGUIGNON

Trésorier Adjoint : Daniel LAURENCON

Secrétaire : Chantal LACOURBAS

Secrétaire Adjoint : Alain LACOURBAS

CALENDRIER 2023

Pour l'année 2023 nous prévoyons les manifestations suivantes, tout en précisant que les dates demandées ne nous ont pas encore été validées par la Mairie.

14 janvier : galette – remise des licences et cartes membres adhérents

18 février : Concours de Belote + Repas le soir

11 mars : Repas le midi (tripes ...) Après midi Challenge + pétanque + jeux société etc...

22 avril : Concours de pétanque + repas le soir

Juin : Voyage

07 Octobre : Concours de pétanque + Repas

04 Novembre : Assemblée Générale

Décembre : participation au Téléthon

TOUS LES NOUVEAUX ADHERENTS SONT LES BIENVENUS AU SEIN DE NOTRE ASSOCIATION

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023

Joyeux Mitrons : Retour sur une année bien remplie

La saison 2021 2022 a été bien remplie pour l'association des Joyeux Mitrons Malauzais. Coup d'envoi réussi en septembre 2021 pour une fête du village épargnée de justesse par la météo et un Covid toujours aux aguets, fête qui aura réuni plusieurs centaines d'habitants pour une soirée conviviale avec plus de 300 pizzas confectionnées, et l'accompagnement musical toujours apprécié de Blues'in you.

Deuxième rendez-vous, le téléthon, avec un repas pieds de cochon, pommes de terre et rôti de porc programmé le 4 décembre 2021 dans la salle polyvalente, qui a dû se replier in extremis sur une opération « plats à emporter », la 5ème vague de Covid s'étant invitée à la fête. Cette mauvaise fortune n'aura pas entaché l'opération puisqu'aucun des inscrits ne s'étant désisté, ce sont plus de 100 convives qui sont venus retirer leurs repas, les bénéfices de l'opération, 1210 euros, ayant été intégralement reversés à l'organisation du téléthon.

Dernier rendez-vous de la saison avant la fête du village 2022, un repas bourbonnais le 24 juin 2022 dans la salle polyvalente a réuni plus de 90 convives, repas animé par les musiciens de Blues'in you.



Les joyeux mitrons en plein travail pour la fête du village

Société de chasse St Hubert à MALAUZAT

Composition du bureau :

Président : Thierry CAZABANT
Vice-président : Michel AUDEBERT
Trésorier : Jean-Michel BARBECOT
Trésorier adjoint : Romain VILAÇA
Secrétaire : Robert PIEDPREMIER
Secrétaire adjoint : Daniel BATRET
La société compte 23 chasseurs.

ACTIONS 2023 :

BALL TRAP les 27 et 28 août



Un tireur heureux

Merci aux généreux donateurs qui ont permis d'offrir de nombreux lots pour chaque concours ou la tombola (jambons, saucissons, fromages, tickets repas, etc.).
Rendez-vous le dernier week-end d'août 2023.

1^{er} octobre



La moitié de l'effectif était mobilisée pour remettre en état l'enclos existant d'élevage de lapins afin de repeupler le territoire d'où cette espèce a disparu.

Novembre / décembre

En collaboration avec la Mairie, les chasseurs se sont engagés dans le remplacement du solivage et du parquet dans le local au-dessus du four.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2023.



L'Association des Compagnons de Marcoin œuvre pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de la commune.

Pour la réalisation de ces objectifs une sortie mensuelle le 2^{ème} samedi du mois.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux adhérents.

En 2022 Les Compagnons ont continué le nettoyage des chemins déjà ouverts (débroussaillage, abattage des arbres présentant un danger pour les randonneurs).

- Nettoyage parcelle pour le verger partagé.
- Nettoyage cabane de La Dame de la Nuit près de l'ancienne porcherie.
- L'Association a participé avec d'autres associations de la commune au nettoyage de différents dépôts sauvages de déchets.
- Participation à Malauzat en fête avec une randonnée et ravitaillement à St Genest.
- Participation au Téléthon
- Début de mise en place escalier passerelle sur le Sigadoux.
- Prise de contact avec l'école de Malauzat pour activités en commun sur le verger partagé.
- Organisation d'un pique-nique sur la parcelle communale des Prés Courts pour faire connaître le projet de verger partagé dans le cadre du Budget Eco Citoyen Départemental

Projets pour 2023 :

Nous continuerons à entretenir les chemins déjà ouverts.

Nous sommes très heureux que le projet de verger partagé ait été retenu dans le cadre du Budget Eco Citoyen Départemental.

La création de ce verger a mobilisé les habitants de Malauzat qui ont apporté leur soutien par leurs votes. La municipalité et certaines entreprises locales ont également soutenu ce projet. Ce chantier devrait débuter en février.

A propos de ce verger toutes les suggestions sont les bienvenues (variétés des fruits ...).

Bonne et heureuse année à tous.



Toute personne intéressée par les activités de l'Association des Compagnons de Marcoin sera la bienvenue et peut prendre contact avec : Gilles Vincent (06 73 00 84 02), Christophe FOUGEROLLES (06 77 92 83 29), Fabien SOUCHER (06 74 46 86 55), Christian GENEVRIER (06 08 75 79 98)

Le Dynamic Malauzat

Le Dynamic Malauzat a repris ses cours, le 19 septembre 2022 à la salle polyvalente de Malauzat

Nadine et Véronique vous proposent des cours variés, ludiques et adaptés. Les lundis, de 19h30 à 20h30, seront axés sur le cardio, renforcement musculaire, aérobic, etc. Les mercredis, de 19h à 20h seront axés sur le fitness, gym tonique, step, etc.

Avec multiples accessoires : gros ballons, ballon de Pilates, haltères, élastiques, lests, bâtons lestés, step, etc. Tout est personnalisé et adapté aux besoins des participants. Tout au long de l'année, le Dynamic Malauzat participe aux activités de la commune. Le 10 septembre, jour de la fête du village Véronique a proposé un échauffement adapté à la randonnée qui a suivi. Le club est également engagé dans l'organisation du téléthon le 3 décembre 2022.

Des moments conviviaux sont organisés pour rythmer l'année en cours (bûche de Noël, galette des rois, repas de fin de saison). On vous attend nombreux, avec votre tapis, pour décompresser et travailler dans la très bonne ambiance du club. Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2023.

Pour nous contacter : par @ : martine.fiby@gmail.com ou le **06.77.89.83.32**



Loisirs à Sang Pour Sang



Loisirs à Sang Pour Sang est une association qui regroupe les personnes œuvrant pour le Don du Sang, leurs amis et sympathisants, au travers d'activités de loisirs.

Tout au long de l'année, sorties, repas et voyages rythment les mois et permettent à chacun de se retrouver pour des moments conviviaux en toute simplicité.

Le Bureau de l'association :

Présidente : Michelle Gourgeonnet 06 68 63 10 37

Trésorier : Michel Gamon

Secrétaire : Eliane Bouchy

Maya Yoga



Pour cette nouvelle année 2022-2023 l'association Maya Yoga fait le plein avec plus d'une quarantaine d'adhérents. L'assemblée générale s'est tenue le mardi 20 septembre 2022 ; elle a permis aux adhérents de se retrouver et de profiter d'un apéritif dinatoire offert afin de renforcer le côté convivial de l'association.

Cette année, nous maintenons de nouveau un cours à Saint Genest l'Enfant le mardi matin et un à Malauzat le mardi soir afin de proposer une activité sur tout le territoire de notre commune. Assurés par Catherine Declercq, ils proposent de gagner en détente et bien-être. Lors de la fête du village le 10 septembre dernier, notre association a participé à l'organisation de la marche, notamment en offrant une séance d'étirements en fin de parcours. Nous avons également pris part aux activités proposées au bénéfice du Téléthon le 3 décembre. Et pour changer un peu, l'association propose une séance de yoga du rire le samedi 14 janvier 2023.

L'association Maya Yoga vous souhaite une belle année 2023 !



Après deux saisons non terminées à cause de la covid la saison 2021 2022 a pu aller jusqu'à son terme avec des fortunes diverses pour nos deux équipes seniors. Cette saison l'équipe fanion est classée deuxième de son championnat à

l'affût du moindre faux-pas du leader. L'équipe réserve avec de nombreux jeunes joueurs poursuit son apprentissage avec envie et enthousiasme.

Au niveau des jeunes nous sommes toujours au sein du groupement source et volcan et le club accueille les mercredis et vendredis le pôle féminin. Deux nouveautés cette saison le retour de l'équipe féminine senior en plateau foot à 8 (entraînement les mercredis et vendredis 18h30 20h00) et la création d'une équipe foot loisir en plateau foot à 8 également avec découverte de nouvelles pratiques (footgolf) ouvert de 16 à 77 ans. Le club remercie la municipalité pour son soutien ainsi que les habitants de la commune lors du passage de nos calendriers.

Les dirigeants et les joueurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Date à retenir :

11/02/2023 : concours de belote

6/05/2023 : concours de pétanque

03/06/2023 : concours de pétanque

17/06/2023 : assemblée générale au stade des baumes.

Contacts du bureau

Président : Gregory Tuffery 0660951570

Secrétaire : Christophe Fayet 0635537284

Trésorière : Isabelle Lapierre 0626061281

Responsable pôle féminin : Serge Thouly 0679356754



l'Association des Moulins

« Au fil du temps l'Association des Moulins devient comme les ruisseaux de St Genest, elle s'assèche petit à petit. »

Le réchauffement climatique en est-il la cause ? En tous cas il est proportionnel à la frilosité des bénévoles pour nous rejoindre et sans qui aucune association n'est viable. Aussi pour redynamiser le bourg et fédérer plus largement sur Malauzat, nous faisons appel à toutes les personnes de bonne volonté qui veulent participer à l'animation de la commune. Qu'elles souhaitent s'investir ponctuellement ou sur du plus long terme, elles seront les bienvenues.

Avec l'hiver qu'on nous prédit vous ne pourrez peut-être plus dire : « j'ai vu de la lumière alors je suis entré ».... mais chacun peut-encore apporter à sa façon un peu de soleil pour illuminer notre commune. Vous pouvez nous rejoindre le mercredi après-midi à la salle polyvalente de St Genest pour jeu de cartes ou de société, et par beau temps une marche dans un cadre que beaucoup nous envie.

Fin novembre « Les Moulins » ont réuni les membres les plus anciens autour d'une bonne table, à L'Envolée, histoire de se remémorer un temps oublié et passer un après-midi bien convivial.

Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et par avance ses vœux de bonheur et santé pour 2023.



Jeudi 1^{er} décembre a eu lieu l'assemblée générale à l'issue de laquelle le bureau suivant a été élu :

Présidente : Annie ROBLIN

Trésorière : Dany NEANT

PROPOSITION D'ARTICLE BULLETIN MUNICIPAL

Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gériatrie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.

A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

Quels ateliers peut proposer le CLIC et ses partenaires ?

Le CLIC et ses partenaires peuvent proposer aux communes l'organisation d'ateliers collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite. Une salle doit être mise à disposition pour accueillir les actions et une stratégie de communication est choisie, en lien avec les élus, selon les moyens à disposition.

Ainsi, en 2021, plusieurs thématiques ont été proposées : gym, informatique, mémoire, loisirs créatifs, vélo, nutrition, bien-être...

Le CLIC dispose également d'un Espace Ressource à Domicile (ERAD) permettant d'accompagner les aides à domicile dans leur métier et de leur proposer des formations gratuites.

Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'évaluations confié par la CARSAT.

Tous les services sont entièrement gratuits.

Comment contacter le CLIC ?

**Association Réseau Seniors - CLIC Riom
Limagne Combrailles**

**51 rue Lafayette 63200 Riom
☎ 04 73 33 17 64**

**secretariat@clic-riom.fr
www.clic-riom.fr**

La piscine de Riom s'agrandit



C'est l'un des chantiers phares de l'agglomération. Afin d'accueillir davantage de baigneurs, de scolaires des 31 communes et de clubs de natation, la piscine Béatrice Hess sera agrandie, avec un nouveau bassin et des nouvelles lignes de nage, des espaces aqualudiques et des équipements bien être. Ce projet dont le coût total est de 11.5 millions d'euros, permettra également d'améliorer la performance énergétique du bâtiment, qui sera notamment alimenté par une chaufferie bois à proximité immédiate. La réouverture partielle avec l'accès au bassin principal se fera le samedi 8 avril 2023.

Des nouveautés dans la flotte de RLV'Lo !



Le service de location de vélos électriques RLV'lo met en location deux nouveaux vélos à assistance électrique : Un vélo cargo et prochainement un vélo longtail.

- Un vélo cargo : un vélo porteur par excellence, idéal pour se déplacer et transporter vos enfants, vos courses et vos bagages.
- Et prochainement le vélo longtail : équipé de sièges, il permet de se balader avec les enfants. Il a été créé par un artisan cycle du territoire.

RLV'Lo est le service de location de vélos à assistance électrique de RLV qui se compose d'une trentaine de vélos à assistance électrique. Pour 1 jour, 1 semaine, 1 ou 3 mois il est possible de louer un vélo et de découvrir le plaisir de vivre votre agglomération en toute liberté. Les équipements (cadenas, panier) et la maintenance du vélo sont inclus. Pour réserver dès maintenant ! Renseignement sur le site de RLV Mobilité, ou par tel au 04 73 38 08 09.



Expo « Le Grand Tour » au musée Mandet

Jusqu'au 6 janvier 2023, le musée Mandet à Riom propose une exposition de design sous forme de voyage entre collections permanentes et œuvres de jeunes artistes, qui convoque l'imaginaire du visiteur. « Le Grand Tour » fait référence au périple qui, du XV^e au XVII^e siècles, formait l'œil et l'esprit des artistes, poètes, écrivains en quête de connaissances et d'émerveillement.

Plus qu'un an pour bénéficier de l'aide à la rénovation énergétique

Vincent Amat, conseiller rénovation énergétique au service habitat de RLV reçoit, informe, oriente dirige ses interlocuteurs si besoin vers les organismes qui pourront financer une partie des travaux énergétiques. Véritable « porte d'entrée à la rénovation énergétique sur RLV » son bureau est ouvert à tous les publics quelles que soit leurs ressources. « Mon rôle est avant tout d'informer, sur ce qui existe en termes d'aides, mais pas seulement. Je me déplace à domicile pour effectuer des évaluations énergétiques et déterminer « l'étiquette » du logement (A,B...G..F). Je peux aller jusqu'à de la simulation de travaux en poussant le scénario jusqu'à évaluer l'économie énergétique réalisée. Mon action comprend également un volet sensibilisation.

Découvrez le nouveau site internet de RLV

Depuis septembre, le site de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans a fait peau neuve ! À la fois vitrine du territoire et véritable service à l'usager, le site Internet de RLV a été pensé pour offrir un accès direct à l'ensemble des informations utiles. Actualités, zooms sur les grands projets, présentation et informations pratiques sur l'ensemble des services de RLV à destination des habitants, agenda culturel, sportif et associatif du territoire... Coloré et épuré, marquant une identité affirmée ce site Internet reflète l'image d'une collectivité et d'un territoire en mouvement, dynamique, attractif et innovant.

Rendez-vous sur www.rlv.eu



Recensement de la population de MALAUZAT



Cette année, la commune de Malauzat réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier au 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 27 janvier 2023 ? Contactez la commune :

mairie.malauzat@wanadoo.fr ou par téléphone au **04 73 79 20 06**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1/ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2/ Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3/ **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie : mairie.malauzat@wanadoo.fr ou par téléphone au **04 73 79 20 06**

Vous trouverez aussi des petites vidéos explicatives via le lien suivant :

<http://www.malauzat.fr/actualites/detail/recensement-de-la-population-en-2023-11939>

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.



Vos agents recenseurs

Marie-Pierre
Moreau



Anita
Pereira



À VOS AGENDAS !

JANVIER

• 15 janvier

Amicale des pétanqueurs de Malauzat - Galette

• 16 janvier à 19h00

Conseil municipal

FÉVRIER

• 11 février

ESV – Concours de belote

• 18 février

Amicale des pétanqueurs de Malauzat –
Concours de belote & repas

• 20 février à 19h00

Conseil municipal

MARS

APE : Carnaval

• 11 mars

Amicale des pétanqueurs de Malauzat
Repas le midi (tripes...) Après midi Challenge
+ pétanque + jeux société

• 20 mars à 19h00

Conseil municipal

AVRIL

• 2 avril

APE : Vide grenier

• 22 avril

Amicale des pétanqueurs de Malauzat
Concours de pétanque + repas le soir

• 24 avril 19h00

Conseil municipal

• 29 avril

CCAS : repas des aînés

MAI

APE : Petit déjeuner

• 6 mai

ESV : Concours de pétanque

• 15 mai à 19h00

Conseil municipal

JUIN

APE : Baptême de l'air des CM2

Amicale des pétanqueurs de Malauzat - Voyage

JUIN

• 3 juin

ESV : Concours de pétanque

• 17 juin

ESV : Assemblée générale au stade des baumes

• 19 juin à 19h00

Conseil municipal

JUILLET

• 1 juillet

APE - Kermesse

• 17 juillet à 19h00

Conseil municipal

AOÛT

• 26 et 27 août

Société de chasse St-Hubert – Ball trap

• 28 août à 19h00

Conseil municipal

SEPTEMBRE

• 9 septembre

Malauzat en fête

• 18 septembre à 19h00

Conseil municipal

OCTOBRE

• 7 octobre

Amicale des pétanqueurs de Malauzat
Concours de pétanque + Repas

• 16 octobre à 19h00

Conseil municipal

NOVEMBRE

• 4 novembre à 11h00

Amicale des pétanqueurs de Malauzat
Assemblée générale

• 20 novembre à 19h00

Conseil municipal

DÉCEMBRE

• 2 décembre

Téléthon

• 18 décembre à 19h00

Conseil municipal